

Dans le cadre de son programme Entrepreneuriat Pour Tous, Bpifrance a sélectionné l'association Les Déterminés pour déployer son nouveau programme d'accompagnement : l'Accélérateur Emergence

Paris, le 5 Février 2020 – A l'occasion du Salon des Entrepreneurs, Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive de Bpifrance en charge de la Création, et Moussa Camara, Président-fondateur de l'association Les Déterminés, ont signé un partenariat visant à déployer un programme d'accompagnement intensif à destination des entrepreneurs à fort potentiel, issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Ce programme est opéré par Bpifrance dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences (PIC), piloté par le ministère du Travail.

Lancé en janvier 2019 par Bpifrance à la demande des pouvoirs publics, le programme Entrepreneuriat Pour Tous renforce le soutien aux initiatives entrepreneuriales dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Il s'articule autour de trois axes : faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement, animer les communautés d'entrepreneurs et accélérer les entreprises.

Pour favoriser l'émergence des entreprises et accompagner les porteurs de projets « de l'idée au Kbis », Bpifrance lance l'Accélérateur Emergence. Ce dispositif, soutenu par Bpifrance et porté par des opérateurs extérieurs, vise à accompagner, gratuitement, durant six mois, 1 000 porteurs de projets dans toute la France dont 70% issus des QPV dans la formalisation du projet d'entreprise jusqu'à sa création effective. Ce programme se décline en trois piliers : formation, conseil et mise en réseau.

Bpifrance a sélectionné l'association Les Déterminés comme premier opérateur de l'Accélérateur Emergence. L'association, qui accompagne déjà 190 porteurs de projets dans treize promotions et qui a permis la création de 65 entreprises en cinq ans, est en charge de déployer le programme **dans une dizaine de régions d'ici 2023**. Vingt-deux promotions seront lancées, ce qui représentera 330 porteurs de projets accompagnés dans les QPV. En 2020, huit Accélérateurs Emergence verront le jour à Toulouse, Lyon, Montpellier, Marseille, Rouen, Lille, Cergy et Nancy.

« *L'énergie entrepreneuriale est au cœur des territoires, c'est pourquoi Bpifrance Création s'appuie sur les acteurs du terrain, dans ses équipes et chez ses partenaires, pour développer des programmes ambitieux. En confiant le déploiement de l'Accélérateur émergence à l'association Les Déterminés, nous faisons le pari de proposer des solutions d'excellence pour les entrepreneurs afin qu'ils réalisent leur plein potentiel et participent entièrement au développement de leurs territoires* », déclare **Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive en charge de l'action territoriale et des partenariats régionaux chez Bpifrance**

Moussa Camara, Président-fondateur de l'association Les Déterminés, ajoute : « *Nous avons toujours été animés par le souhait de développer notre programme en France et de travailler avec les écosystèmes publics, privés et associatifs locaux. Nous savons bien que tous les territoires recèlent un vivier de talents et de projets : l'inclusion sociale est un vrai challenge national et il n'y a pas de frontières pour ce défi. Bpifrance a conscience de ce défi et nous les remercions pour leur confiance. Ce partenariat va ainsi nous permettre d'accélérer le déploiement de notre programme en région et d'accompagner davantage de porteurs de projet.* »

Dans le cadre de son programme Entrepreneuriat Pour Tous, Bpifrance décline deux autres programmes d'accélération dédiés aux entrepreneurs :

- **L'Accélérateur Création** : cible la phase de création / reprise d'entreprise. Ce dispositif, également opéré par Bpifrance dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences (PIC), est porté par des opérateurs extérieurs à Bpifrance. Il est destiné à accompagner 1000 créateurs d'entreprises (dont 70% issus des QPV) afin de les faire évoluer en futurs dirigeants d'entreprises durables.
- **L'Accélérateur destiné aux petites entreprises** : cible les entreprises de plus de 2 ans avec un chiffre d'affaires compris entre 2 et 10 millions d'euros.

Contacts presse :

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Sarah Madani

Tel : 01 42 47 96 89

sarah.madani@bpifrance.fr

Les Déterminés

Hager Charni

Tél. 06 63 17 80 84

h.charni@lesdetermines.fr

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'association Les Déterminés

A l'initiative de Moussa CAMARA, l'association "Les Déterminés" a pour objectif de développer l'entrepreneuriat dans les quartiers populaires et territoires ruraux. Elle propose un programme d'accompagnement complet et gratuit en Ile de France et en région. L'ambition de l'association est de multiplier les chances de réussite, d'assurer la pérennité des entrepreneurs ambitieux et ainsi de développer à travers l'entrepreneuriat un état d'esprit positif et proactif : l'état d'esprit d'un entrepreneur. Depuis sa création en 2015, 13 promotions ont été lancées permettant à plus de 190 personnes de bénéficier du programme de formation (dont 61% de femmes entrepreneures).